



Procès-verbal de la Régie intermunicipale des matières résiduelles de l'ouest

À la séance ordinaire du conseil d'administration de la Régie Intermunicipale des Matières Résiduelles de l'Ouest tenue le 14 décembre 2020 à 15h00, à laquelle sont présents :

Jean-Guy Galipeau,	Amherst
Évelyne Charbonneau,	Huberdeau
William Howe,	Arundel
André Ste-Marie,	Brébeuf
Pierre Bertrand	Montcalm

Formant tous quorum sous la présidence de M. Jean-Guy Galipeau.

Monsieur Bernard Davidson, secrétaire-trésorier/coordonnateur est également présent.

Le quorum étant constaté, M. Jean-Guy Galipeau, président souhaite la bienvenue aux membres et déclare la séance ouverte, il est 15h00

RÉSOLUTION 214-12-2020- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

R 214.-12-2020

Le conseil d'administration de la régie intermunicipale des matières résiduelles de l'ouest siège ce 14 décembre 2020 par voie de visioconférence.

Chacune des personnes participant à la séance s'est identifiée individuellement.

Assiste également à la séance par visioconférence Bernard Davidson, secrétaire-trésorier pour la régie.

CONSIDÉRANT les décrets adoptés par le gouvernement du Québec dont le dernier déclarant l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire de la MRC des Laurentides;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, les membres du conseil et les officiers municipaux, que la présente séance soit tenue à huis clos, et que les membres du conseil et officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer, et voter lors de cette séance du 14 décembre 2020 par visioconférence;

IL EST PROPOSÉ PAR M. André Ste-Marie

QUE le conseil de la régie accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer et voter par visioconférence.

ÉGALEMENT QUE l'ordre du jour suivant soit adopté tel que présenté.



Procès-verbal de la Régie intermunicipale des matières résiduelles de l'ouest

ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour.
- 3- Ratification du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 novembre 2020.
- 4- Ratification des comptes à payer.
- 5- Relevé des heures de Bernard Davidson pour le mois de novembre 2020.
- 6- Compte rendu des opérations du mois de novembre 2020 et rétrospective.
- 7- Bail garage Amherst (suivi).
- 8- Camions Western Star :
 - A) Assurances;
 - B) Résolution autorisant l'immatriculation des véhicules;
 - C) Lettrage;
 - D) Autre (s)
- 9- Fin du contrat de location de Xperloc, ajustements.
- 10- Adoption du calendrier des séances du C.A. pour 2021.
- 11- Informations projet loi 65.
- 12- Bilan et facturation des collectes spéciales 2020.
- 13- Ressources humaines, politique de travail.
- 14- Varia.
- 15- Période de questions
- 16- Levée de la séance.

Adoptée à l'unanimité

3. RÉSOLUTION 215-12-2020 - RATIFICATION DU PROCÈS- VERBAL DE LA SÉANCE DU 9 NOVEMBRE 2020

R. 215-12-2020

CONSIDÉRANT QU'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 novembre 2020 a été remis à chaque membre du conseil d'administration;

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Évelyne Charbonneau

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 novembre 2020 soit ratifié tel que déposé et rédigé.

Résolutions numéros 205-11-2020 à 213-11-2020 inclusivement.

Adoptée à l'unanimité



**Procès-verbal de la Régie intermunicipale
des matières résiduelles de l'ouest**

**4. RÉSOLUTION 216-12-2020- RATIFICATION DES COMPTES À
PAYER AU 30 NOVEMBRE 2020**

CONSIDÉRANT QUE la liste des comptes à payer en date du 30 novembre 2020 pour un total de 113 160.96\$ a été transmise à chaque membre du Conseil d'administration, et que ceux-ci déclarent en avoir pris connaissance;

La liste inclus le renouvellement des assurances de la RIMRO pour 2021 au montant avant modifications de 7 610.00\$.

IL EST PROPOSÉ PAR M. Pierre Bertrand

QUE la liste des déboursés soit approuvée et d'en autoriser le paiement.

Adoptée à l'unanimité

**5. RÉSOLUTION 217-12-2020- RELEVÉ DES HEURES
TRAVAILLÉES DE BERNARD DAVIDSON POUR LE MOIS DE
NOVEMBRE 2020**

Le secrétaire-trésorier/coordonnateur dépose son relevé d'heures travaillées au cours du mois de novembre 2020 pour un total de 32 heures 15 minutes.

IL EST PROPOSÉ PAR M. André Ste-Marie

D'APPROUVER le relevé et d'en autoriser le paiement.

Adoptée à l'unanimité

**6. COMPTE-RENDU DES OPÉRATIONS DU MOIS DE NOVEMBRE
2020 ET RÉTROSPECTIVE 2020**

Le secrétaire-trésorier/coordonnateur dresse un résumé des principales opérations et problématiques rencontrées en novembre 2020, dont entre autre plusieurs bris de camions. Les collectes ont tout de même été réalisées à l'intérieur d'un délai raisonnable.

Un résumé des principales activités et évènements marquants de 2020 est également présenté aux membres du conseil d'administration.

Le conseil souligne la charge de travail réalisé en 2020, entre autre le dossier d'achat et de financement de nouveaux camions, l'implantation de la collecte des matières organiques.

7. BAIL GARAGE AMHERST

Suite aux modifications proposées par notre conseiller juridique, le bail de location d'un emplacement au garage municipal d'Amherst et pour la fourniture de carburant a été signé avec la municipalité d'Amherst.



**Procès-verbal de la Régie intermunicipale
des matières résiduelles de l'ouest**

R. -218-12-2020

**8. RÉOLUTION 218-12-2020- CAMIONS WESTERN STAR 2021 –
BENNES LABRIE- ASSURANCES**

IL EST PROPOSÉ PAR M. André Ste-Marie

QUE le conseil d'administration désire se prévaloir de l'option valeur agréée pour les camions neufs Western-Star 2021 équipés de bennes Labrie.

Cette option pourra être révisée au besoin par le conseil d'administration.

Adoptée à l'unanimité

**8. RÉOLUTION 219-12-2020- CAMIONS WESTERN STAR 2021-
IMMATRICULATION**

IL EST PROPOSÉ M. André Ste-Marie

Que Bernard Davidson, secrétaire-trésorier soit mandaté pour procéder à l'immatriculation et pour toute opération nécessaire auprès de la SAAQ en ce qui a trait aux véhicules utilisés ou loués par la régie intermunicipale des matières résiduelles de l'ouest.

Adoptée à l'unanimité

**8. RÉOLUTION 219-12-2020- CAMIONS WESTERN STAR 2021-
IMMATRICULATION PAR BERNARD DAVIDSON ET
REMBOURSEMENT**

CONSIDÉRANT que les camions neufs Western Star 4700 2021 doivent être immatriculés avant d'être mis en service;

CONSIDÉRANT qu'en raison de la période de l'année, il est possible que le service des finances de la Rimro soit dans l'impossibilité d'émettre le chèque nécessaire à l'immatriculation :

CONSIDÉRANT QUE le secrétaire-trésorier a convenu avec le service des finances de la Rimro, qu'advenant cette éventualité il procédera au paiement du coût nécessaire pour l'immatriculation des camions et se fera rembourser;

IL EST PROPOSÉ PAR M. André Ste-Marie

D'AUTORISER Bernard Davidson à payer s'il y a lieu, les coûts liés à l'immatriculation des camions et que les frais lui soient remboursés par la Rimro dès que possible.

Adoptée à l'unanimité



**Procès-verbal de la Régie intermunicipale
des matières résiduelles de l'ouest**

**8. RÉOLUTION 220-12-2020- CAMIONS WESTERN STAR 2021
LETTAGE**

IL EST PROPOSÉ PAR MME Évelyne Charbonneau

D'AUTORISER Bernard Davidson à procéder au lettrage des deux nouveaux camions; il est convenu que le lettrage se limitera uniquement au logo de la RIMRO.

Adoptée à l'unanimité

**9. RÉOLUTION 221-12-2020 - FIN DU CONTRAT DE LOCATION
AVEC XPERLOC - AJUSTEMENTS À FINALISER**

CONSIDÉRANT QUE le contrat de location des deux camions robotisés Freightliner SD108 arrivent à échéance le 31 décembre 2020;

CONSIDÉRANT QUE la Rimro s'est engagée par contrat de location à remettre les camions en bon état de fonctionnement, sauf usure normale;

CONSIDÉRANT QUE certaines pièces tel que les fausses ailes en plastique doivent être remplacées,

CONSIDÉRANT QUE XPerloc doit également rembourser à la Rimro certains déboursés effectués par celle-ci pour des réparations réalisées avec le consentement de XPerloc, réparations pour lesquelles elle n'était pas responsable en vertu du contrat;

IL EST PROPOSÉ PAR M. William Howe

D'AUTORISER le secrétaire-trésorier/coordonnateur à procéder aux ajustements appropriés avec M. Frank Roméo de XPerloc afin de finaliser le contrat de location et le retour des camions loués.

Adoptée à l'unanimité

**10. RÉOLUTION 222-12-2020- ADOPTION DU CALENDRIER DES
SÉANCES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR 2021**

IL EST PROPOSÉ PAR M. Pierre Bertrand

D'ADOPTER le calendrier suivant pour les séances du conseil d'administration en 2021 :

8 février 2021; 12 avril 2021; 14 juin 2021; 9 août 2021;

12 octobre 2021; 13 décembre 2021;



Procès-verbal de la Régie intermunicipale des matières résiduelles de l'ouest

À moins d'avis contraire, les séances ont lieu de deuxième lundi de chaque mois à 15h00 au 122 de la rue St-Louis à Amherst. La séance du mois d'octobre se tiendra un mardi en raison de la fête de l'action de grâces.

Avis public du calendrier des séances sera publié et envoyé à chaque municipalité de la régie.

Adoptée à l'unanimité

11. INFORMATIONS PROJET LOI 65

Madame Brigitte Voss, spécialiste en matières résiduelles de la MRC des Laurentides a adressé un courriel aux municipalités de la régie concernant le projet de loi 65 sur la modernisation de la consigne et de la collecte sélective.

Ce projet de loi spécifie qu'aucun contrat de collecte et de transport en vigueur ne peut être prolongé au-delà de la période transitoire qui prend fin en décembre 2024.

Toutefois les contrats conclus avant le 24 septembre 2020, ce qui s'applique à la régie pourraient demeurer en vigueur jusqu'à leur terme. Un suivi sera fait par madame Voss et le secrétaire-trésorier.

Il est à noter que l'établissement d'une entente provisoire entre l'organisme municipal (la RIMRO) et l'organisme de gestion désigné sera nécessaire pour fixer les conditions de compensation des coûts assumés par l'organisme municipal.

12. BILAN ET RÉOLUTION 223-12-2020- FACTURATION DES COLLECTES SPÉCIALES EN 2020

CONSIDÉRANT QUE la régie a offert au cours de l'année 2020 aux municipalités qui en faisait la demande, de procéder à une collecte spéciale des bacs noirs pour certains secteurs;

CONSIDÉRANT QU'IL a été convenu que seulement les frais directs seront facturés aux municipalités concernées;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités d'Amherst et de Brébeuf se sont prévaluées de cette option :

CONSIDÉRANT QUE le secrétaire-trésorier a fait état des coûts encourus pour les dites collectes;

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Évelyne Charbonneau

D'APPROUVER la facturation proposée, et de faire parvenir à la municipalité d'Amherst et de Brébeuf, un état de compte avec explications en lien avec ces collectes spéciales.

Adoptée à l'unanimité



Procès-verbal de la Régie intermunicipale des matières résiduelles de l'ouest

13. RÉOLUTION 224-12-2020- RESSOURCES HUMAINES, POLITIQUE DE TRAVAIL

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration a convenu que la politique de travail doit être révisée sous peu;

CONSIDÉRANT l'arrivée des nouveaux camions et la possibilité d'effectuer certains travaux d'entretien et de maintenance à l'interne avec l'assentiment de Centre du camion Mont-Laurier 2009, et ce afin de réduire nos coûts d'opérations et les frais reliés à un entretien chez le concessionnaire autant que possible;

CONSIDÉRANT QUE la régie a les ressources humaines en place pour effectuer ces travaux et qu'une description de tâches a été présentée au C.A. de la RIMRO séance tenante;

CONSIDÉRANT QUE la procédure pour établir les échelons à la politique de travail doit également être révisée afin de tenir compte lors d'embauche d'un chauffeur de ses expériences et aptitudes;

CONSIDÉRANT QUE des comparables ont été faits auprès d'autres régies de la région;

IL EST PROPOSÉ PAR M. André Ste-Marie

QUE le secrétaire-trésorier fasse parvenir aux membres du conseil d'administration, la description de tâches présentée lors de la séance en lien avec un poste de chauffeur-opérateur- mécanicien d'entretien et de maintenance. Ce poste pourrait être occupé par Philippe Brunelle à compter de janvier 2021. Une majoration de son taux horaire de deux dollars (2.\$) lui serait attribuée;

QUE le secrétaire-trésorier fasse parvenir aux membres du conseil le projet de révision des échelons;

QUE dans l'éventualité où tous les membres sont en accord avec la description de tâches et le projet de révision, d'autoriser les ajustements appropriés;

QUE le secrétaire-trésorier effectue les autres corrections à la politique de travail en tenant compte des suggestions soumises par la municipalité d'Arundel, et que copie avec les corrections proposées soit transmise aux membres du C.A.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION 225-12-2020 – NOMINATION À LA PRÉSIDENTE ET VICE-PRÉSIDENTE POUR 2021

IL EST PROPOSÉ PAR M. Pierre Bertrand



**Procès-verbal de la Régie intermunicipale
des matières résiduelles de l'ouest**

QUE monsieur Jean-Guy Galipeau soit nommé président sur le conseil d'administration de la RIMRO et que madame Évelyne Charbonneau soit nommée à titre de vice-présidence pour l'année 2021.

Adoptée à l'unanimité

9.RÉSOLUTION 226-12-2020- LEVÉE DE LA SÉANCE

R. 226-12-2020

CONSIDÉRANT QUE l'ordre du jour est épuisé,

IL EST PROPOSÉ PAR M. André Ste-Marie

QUE la séance soit levée.

Il est 16h09

Adoptée à l'unanimité

Je, M. Jean-Guy Galipeau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code Municipal.

Président

Greffier